

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

## ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

### Avis.

Le Receveur général des finances a l'honneur de donner avis que jusqu'au 30 septembre 1856, les pièces de un et deux sous et les pièces de cinq et dix centimes à la tête de Liberté, seront reçues en paiement de droits, en contributions, dans toutes les caisses publiques (percepteurs des contributions directes, receveurs des douanes, des contributions indirectes, des tabacs, de l'enregistrement et des domaines, des postes, des communes et hospices, octrois, etc.)

### ROUBAIX, 20 septembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations : de juges de paix et de juges suppléants ; — d'un interprète près la cour impériale d'Alger ; — d'un chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur ; — au commandement de l'avisé à vapeur le *Vautour*.

### Chronique locale.

CHEMIN DE FER DU NORD.

### Voyage à la Mer

Dimanche 24 septembre.

TRAIN DE PLAISIR de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul à

### CALAIS.

PRIX DES PLACES (aller et retour compris) :  
2.° cl. 4 fr. — 3.° cl. 3 fr.

ALLER.

Départ de Tourcoing . . . 5 45 matin.  
de Roubaix . . . 5 22

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

20 SEPTEMBRE 1856.

### LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 17 septembre.

En attendant qu'il arrivât, la mourante recueillait ses forces presque éteintes pour recommander sa petite-fille aux soins de l'abbé qui était aussi accouru près d'elle. Elle exprima le regret d'avoir contribué à éloigner son époux, ce qui lui était la douceur de le voir encore avant son dernier moment.

Je l'ai fait pour un bien, dit-elle en soupirant ; Dieu m'est témoin que je n'ai eu en vue que l'honneur de notre famille. Il m'a toujours été plus cher que la vie. C'est à toi ma fille, que je remets maintenant cette tâche glorieuse et difficile, c'est du choix que tu sauras faire d'un époux que dépendra la honte ou l'illustration de notre sang.

Ces idées inspirées par un orgueil qui semblait devoir lui survivre, la soutinrent jusqu'au moment où le ministre de la religion lui apporta les secours spirituels ; mais aussitôt qu'il fut parti, elle versa d'abondantes larmes, retomba dans une extrême faiblesse, essaya vainement plusieurs fois de parler, et expira enfin au bout de quelques heures au milieu des pleurs et des gémissements de sa famille désolée.

Le lendemain matin les deux médecins se trouvèrent ensemble à la porte du château où on leur apprit la mort de la vicomtesse. Celui

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.

Départ de Lille . . . . .	7	»
Armentières . . . . .	7	32
Bailleul . . . . .	7	54
Arrivée à Calais . . . . .	10	»

### RETOUR.

Départ de Calais . . . . .	7	»	soir.
Arrivée à Bailleul . . . . .	8	55	
Armentières . . . . .	9	15	
Lille . . . . .	9	50	
Roubaix . . . . .	10	15	
Tourcoing . . . . .	10	21	

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant se placer facilement sous les banquettes.

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord et au bureau central de Lille, rue de la Grande-Chaussée, 30.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'inauguration des orgues de l'église Notre-Dame, à Roubaix, aura lieu mardi 23 septembre, à neuf heures et demie.

M. Batiste, organiste de l'église Saint-Eustache, à Paris, et plusieurs artistes distingués doivent prêter leur concours à cette solennité. La société chorale de la paroisse Notre-Dame fera entendre quelques morceaux de chant.

On nous fait espérer qu'une seconde séance aura lieu le mercredi 24, à la même heure.

C'est à tort qu'on a fait circuler le bruit de la mort violente d'un enfant chargé d'arrêter les broches d'un métier et qui aurait eu le bras pris dans une courroie.

Voici toute la vérité : Cet enfant, au mépris du règlement, a voulu passer le bras au-dessus d'une courroie, la manche de sa chemise s'est engagée dans les engrenages et il a eu le bras déchiré. Cette blessure est sans gravité.

Lundi dernier s'est ouvert à Bruxelles le Congrès international de bienfaisance, auquel avaient été conviés des délégués des divers pays

de l'Europe. Nous voyons que dans le compte-rendu de la séance du 15 septembre, que M. Scrive, de Lille, a pris part à ces travaux et a donné des détails très-circonstanciés sur les cités ouvrières établies à Marcq-en-Barœul.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix,

Je viens vous prier de vouloir bien m'accorder la publicité de votre journal pour m'aider à détruire les bruits calomnieux qui circulent au sujet d'un soi-disant procès-verbal rédigé à ma charge par M. Théodore Lepers.

Une maladie grave m'ayant empêché de surveiller moi-même les travaux à exécuter aux façades des maisons vicariales, par ordre de M. l'architecte de la ville, des personnes malveillantes ont répandu le bruit absurde de la confiscation des matières dont se servaient mes ouvriers.

Ces matières, disait-on, étant tout-à-fait défectueuses, ne pouvaient être employées que par un homme de mauvaise foi.

Ces suppositions injustes et ces propos calomnieux qui ont le triste privilège de se faire accréditer, étant de nature à porter atteinte à ma réputation, je crois utile de publier le certificat qui m'a été délivré par M. Théodore Lepers, architecte.

Puisse-t-il prouver à mes détracteurs que leurs manœuvres sont découvertes et qu'ils sont eux-mêmes l'objet du mépris qu'ils ont voulu déverser sur moi.

Recevez, Monsieur, avec tous mes remerciements, l'assurance de mon respect.

FLIPO-MEURISSE.

Voici la teneur du certificat dont il est question ci-haut :

« Je soussigné, architecte de la ville de Roubaix, déclare que le sieur Flipo-Meurisse, peintre en bâtiments, demeurant à Roubaix, a toujours employé de bonnes matières pour les travaux que je lui commande journellement, et

que les propos qui ont circulé au sujet des travaux de peinture exécutés par cet entrepreneur aux façades des maisons vicariales sont calomnieux.

Roubaix, 17 septembre 1856.

THÉODORE LEPEERS.

### ÉTAT-CIVIL.

NAISSANCES.

Du 1 au 15 septembre inclus : 37 garçons, 25 filles.

MARIAGES.

3 septembre.

Entre Jacob, Jean-Baptiste, 48 ans, serrurier-mécanicien, et Rose, Marie, 32 ans, journalière.

8 septembre.

Entre Locufier, Henri, 36 ans, lamier, et Desailly, Marie, 24 ans, journalière.

Entre Duprez, Louis, 26 ans, corroyeur, et Desmet, Natalie, 26 ans, journalière.

Entre Godard, Louis, 29 ans, ourdisseur, et Senecat, Eugénie, 24 ans, tisserande.

Entre Dobin, Charles, 21 ans, fileur, et Chrétien, Flore, 22 ans, journalière.

Entre Carrette, Martial, 24 ans, scieur de long, et Bonnier, Sophie, 22 ans, dévideuse.

Entre Deloof, François, 23 ans, fileur, et Galmace, Jeanne, 22 ans, journalière.

Entre Ubo, Joseph, 28 ans, chauffeur-mécanicien, et Dubois, Henriette, 21 ans, journalière.

Entre Boulanger, Jean-Baptiste, 26 ans, fileur, et Pollet, Adélaïde, 23 ans, journalière.

Entre Dubamel, Jules, 25 ans, fileur, et Francomme, Aimée, 24 ans, journalière.

Entre Devey, Louis, 27 ans, tisserand, et Pauwels, Joséphine, 25 ans, journalière.

Entre Dubois, Gustave, 30 ans, journalier, et Descamps, Angélique, 52 ans, journalière.

Entre Vanmulle, Florimond, 21 ans, fileur, et Mariage, Hélène, 21 ans, tisserande.

Entre Esquetet, Jean, 25 ans, fileur, et Francomme, Julie, 22 ans, journalière.

de Melun entra pour offrir les consolations d'usage, et l'officier de santé s'en retourna chez lui en murmurant entre ses dents : c'était bien la peine de l'envoyer chercher ; j'en aurais parlé fait au moins autant que lui.

### CHAPITRE XXXIII.

#### NOUVELLE ALARME.

Les obsèques de madame de Bellancourt eurent lieu suivant ses intentions, avec toute la pompe dont elles étaient susceptibles dans un si chétif village. Tous les propriétaires des châteaux voisins y furent solennellement invités. La maison qui, depuis la destruction de l'ancienne église, avait été consacrée au service divin, fut entièrement tendue de noir, ainsi que l'appartement de la défunte et la porte du château. Plusieurs voitures de deuil composèrent le convoi qui fut suivi par presque tous les habitants du village ; d'abondantes aumônes furent distribuées aux pauvres de la paroisse, les armoires de la famille furent exposées pendant plusieurs jours dans le sanctuaire sacré, enfin on n'oublia rien pour imprimer une idée de grandeur et de magnificence sur les restes fragiles qui allaient être abandonnés aux rongeurs habitants des entrailles de la terre.

Le résultat de tant de frais et d'ostentation fut de fournir pendant cinq ou six jours un sujet de conversation aux oisifs de l'endroit, et de disputes entre les vieilles femmes qui comparaient ces funérailles avec celles de monsieur de Bellancourt, père du vicomte actuel. Les enfants s'en amusèrent comme d'un spectacle ; les indigents mangèrent le pain de l'aumône, sans seulement songer à celle qui le leur donnait. La vicom-

tesse n'était pourtant pas de son vivant une méchante femme ; mais elle ressemblait à beaucoup de personnes qui, dans l'aisance, oublient qu'il existe des malheureux et ne s'en souviennent qu'au moment où tous les biens de ce monde leur échappent à la fois.

Les seules larmes véritables qui coulèrent pour elle, furent versées par l'abbé de Sully et par sa nièce. Edouard pleura parce qu'il voyait pleurer Céline ; les domestiques se frottèrent les yeux pour paraître avoir pleuré ; madame Colas dit en levant les yeux au ciel : ce que c'est que de nous ! une grande dame s'en va pourtant tout comme une autre. Enfin au bout de quinze jours on n'en parlait plus et il n'y eut peut-être personne hors sa famille qui se souvint qu'il eût existé une vicomtesse de Bellancourt.

L'abbé qui pendant la maladie de sa sœur avait été forcé d'interrompre ses occupations les plus chères, ne put les reprendre de longtemps, car en l'absence du vicomte à qui il avait dû annoncer ce triste événement, il fallait remplir une foule de formalités, inventories, verbaliser, enregistrer, payer surtout et le pauvre abbé qui, malgré tout son savoir, ne connaissait pas le Code civil, s'était mis entre les mains d'un habile avoué, qui sut si bien embrouiller l'affaire qu'il en fut inévitablement résulté deux ou trois procès, s'il y eût eu d'autres intéressés que le vicomte, l'abbé et Céline.

Cette dernière s'était, à la prière de l'oncle, chargée du gouvernement de la maison, et des soins si nombreux et si nouveaux qu'elle faisait une heureuse diversion à sa douleur tout en rétablissant sa santé altérée par les veilles et les fatigues que lui avaient causées les derniers moments de son aïeule. Chaque jour aussi le

jeune Edouard venait au château sous quelque prétexte et trouvait toujours moyen d'y demeurer une heure ou deux, sans qu'on pût décemment l'éconduire : il avait rendu tant de services dans les moments cruels qui venaient de s'écouler ! il était si constamment obligeant ! Céline rencontrait-elle quelque obstacle dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ? Edouard trouvait bien vite un expédient pour la faire sortir d'embarras avant que ses gens se fussent aperçus de son inexpérience. Exprima-t-elle un désir ou une crainte ? il n'avait pas un moment de repos qu'il n'eût satisfait son envie, ou détourné le sujet de son appréhension, et tout cela se faisait avec une délicatesse, un désintéressement ! Jamais un mot qui eût pu faire soupçonner d'autre intention que celle d'obliger ; jamais un signe, un mouvement qui pût blesser la plus scrupuleuse bienséance.

En dépit de cette extrême réserve, Céline avait bien su lire au fond du cœur de ce jeune homme ; mais son respect soutenu ne cessait d'inspirer la sécurité la plus parfaite et il paraissait si heureux des petits soins qu'il lui était permis de consacrer à celle qu'il aimait, que c'eût été une cruauté que de vouloir l'en priver. En vain une voix intérieure lui disait que cette situation ne pouvait durer longtemps et qu'il faudrait peut-être bientôt lui porter un coup d'autant plus sensible qu'il aurait joui pendant quelque temps d'un bonheur auquel il devait renoncer pour toujours : un sentiment qu'elle ne pouvait définir, mais qui n'était certainement pas de l'amour, répondait qu'il était trop tard pour arrêter les effets d'une passion qu'il eût fallu étouffer dès sa naissance, et que l'on pouvait maintenant considérer Edouard comme un de ces malades désespérés dont on satisfait